

PROCESSUS DE SANCTION D'UN ÉVÈNEMENT

Seul un comité organisateur (**CO**) chapeauté par un club organisateur/développement affilié au secteur vélo de montagne de la FQSC, peut demander une sanction pour un événement de vélo de montagne de niveau Coupe du Québec, Championnats québécois et International.

Le **CO** doit retourner le formulaire de demande de sanction, le paiement qui l'accompagne et ainsi que toute autre document spécifique demandé, si nécessaire, par la FQSC à la date suivante :

Groupe 1 **1^{er} décembre 2011**

Groupe 2 **15 janvier 2012**

Groupe 3 **15 février 2012**

Joindre au formulaire un chèque ou mandat-poste au montant de la sanction à l'attention de la FQSC. Le montant sera déposé uniquement si la demande est retenue. **Les sanctions accordées ultérieurement devront être payées 45 jours avant la tenue des événements**, mais ne pourront pas être identifiées au calendrier officiel de la FQSC publié à l'hiver 2012.

En acceptant la demande de sanction du **CO**, la FQSC identifie l'événement au calendrier des événements du vélo de montagne de 2012, et s'engage à protéger la date d'inscription vis-à-vis d'autres requêtes de sanction pour la ou les mêmes épreuves.

Pour une sanction du groupe 1, la FQSC se garde le droit d'exiger d'un **CO** qui n'est pas chapeauté par un club de développement, un pourcentage de ses revenus à être déterminé dédiés à un club de développement de la région à être identifié. Cette notion permettra un réinvestissement dans la structure de développement du vélo de montagne (encadrement, entraîneurs, etc.).

Le non respect des normes du Guide d'organisation et/ou du Règlement de sécurité en vélo de montagne peut amener le Comité directeur du vélo de montagne de la FQSC à retirer la sanction au **CO**. Un tel défaut observé par le délégué technique de la FQSC ou le commissaire chef lors de la journée de l'événement peut amener ces derniers à ne pas autoriser la tenue de l'événement ou d'une portion de l'événement.

Tout organisateur, ou **CO**, pourrait se voir refuser l'octroi de la sanction, si ce dernier a un compte en souffrance à la FQSC.

Groupe	Niveau de sanction	Clientèle	Sphère(s) visée(s)	Épreuves	
1	Classique (Platine) Regroupe les événements Coupe du Québec et Championnats québécois	Compétitive et principalement orientée vers le développement de l'excellence (cumulatif Coupe du Québec)	Haute performance et développement	XCO DH XCS	XCR XCC XCT
2	Festive (Argent) Regroupe les événements raids/marathons et tout autre événement provincial voulant se démarquer dans sa région	Priorité 1 : récréative, principalement orientée vers le plaisir de participer et l'initiation à la pratique du vélo de montagne dans un contexte événementiel. Priorité 2 : compétitive, non-dirigée vers la haute performance.	Récréation et Initiation	XCO XCM DH	6-12-24 hr SuperD XCR
3	Régional (Bronze) Regroupe les événements présentés plus localement partout au Québec	Débutante qui désire s'introduire à la compétition en vélo de montagne (cumulatif régional en place)	Initiation	XCO DH SuperD XCM	

Coûts de sanction prévus en 2012

Groupe 1 – Classique (Platine)	300 \$	<input type="checkbox"/>
Groupe 2 – Festive (Argent)	200 \$	<input type="checkbox"/>
Groupe 3 – Régional (Bronze)	75 \$	<input type="checkbox"/>
International (C1, C2, C3 et CN)	750 \$ **	<input type="checkbox"/>
Coupe du monde + Championnats du monde	1 500 \$ **	<input type="checkbox"/>

** Lors d'une épreuve de sanction Internationale figurant au calendrier national, le **CO** doit payer un frais de sanction à la FQSC et un frais de sanction à l'Association cycliste canadienne (ACC). Les frais de sanction identifiés ici sont ceux perçus par la FQSC.

Les obligations financières spécifiques pour 2012 seront communiquées aux **CO** dans les meilleurs délais. Toute interprétation relative au processus de sanction des événements et au paiement des sanctions devra être faite en se référant au Guide d'organisation de vélo de montagne.



FQSC

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES

4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succursale M

Montréal (Québec) H1V 3R2 Tél.: (514) 252-3071 Fax: (514) 252-3165

info@fqsc.net www.fqsc.net

DEMANDE DE SANCTION – 2012 ÉVÈNEMENTS PROVINCIAUX VÉLO DE MONTAGNE

Nom de l'évènement _____

Lieu _____

Date de l'évènement 1^{er} choix / / 2^e choix / / 3^e choix / /
JJ MM AA JJ MM AA JJ MM AA

Nom du club organisateur _____

Adresse :

No. Rue App. Ville Code Postal

Tél. : () - (rés.) Courriel : _____Tél. : () - (bur.)

Nom de l'organisateur en chef _____

Licence ACC-UCI (OBLIGATOIRE AU 1^{ER} MARS 2012) _____

Adresse :

No. Rue App. Ville Code Postal

Tél. : () - (rés.) Courriel : _____Tél. : () - (bur.) Téléc. : () -

TYPE D'ÉPREUVE

Cross-country olympique XCO Descente DH Cross-country marathon XCM Cross-country relais XCR
SuperD Cross-country sprint XCS Cross-country critérium XCC Autre spécifiez

LISTE DE VÉRIFICATION DES OBLIGATIONS

ITEMS	VÉRIFIÉ	NOTE
Lettre de réservation des services de 1 ^{ers} soins	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
Incorporation du club à but non lucratif	<input type="checkbox"/>	Obligatoire pour une sanction Groupe 1 – Classique
Affiliation d'un club de développement à la FQSC	<input type="checkbox"/>	Obligatoire pour une sanction Groupe 1 – Classique
Organigramme de l'organisation	<input type="checkbox"/>	Obligatoire pour une sanction Groupe 1 – Classique et 2 – Festive
Preuves de droits de passages pour l'évènement	<input type="checkbox"/>	Si nécessaire, à joindre avec cette demande
Plan final du parcours	<input type="checkbox"/>	Sujet à approbation
Plan de l'aire Départ/Arrivée	<input type="checkbox"/>	Sujet à approbation
Lettre d'information du service hospitalier	<input type="checkbox"/>	Ne pas négliger
Plan d'évacuation des blessés	<input type="checkbox"/>	Sujet à approbation

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Nous tiendrons une activité dans le cadre de la Journée québécoise des sports cyclistes (21 mai 2012). Oui : Non : Nous organiserons une ou deux journées portes ouvertes (maximum de une si vous avez répondu oui à la question précédente). 1 2

Quelles seront les dates de votre (vos) activité(s) portes ouvertes _____

Informations à publier sur le site internet de la FQSC concernant cette/ces journée(s)

Possibilité de faire parvenir ces informations par courriel (bmx@fqsc.net) jusqu'à deux semaines avant la tenue d'un événement.

Horaire _____

Emplacement _____

Présentation de l'activité _____

(ce qui sera fait, fournis ou pas, pré-requis)

Je, soussigné, déclare avoir pris connaissance du [Règlement de sécurité en vélo de montagne](#) et du [Guide d'organisation de l'épreuve de vélo de montagne](#) que je désire organiser. Je m'engage à les respecter et les appliquer dans l'organisation de l'évènement identifié ci-haut et je m'engage à payer les frais reliés à l'organisation de l'évènement lorsque je recevrai les mises à jour sur ces documents pour 2012.

Signature ou initiales de l'organisateur _____

Jour

Mois

Année

À l'usage de la FQSC

No. facture : _____ Montant payé : _____ \$ Comptant Chèque

Reçu le : _____ Émis le : _____ Par : _____

RETOURNEZ CE FORMULAIRE AVEC LES DOCUMENTS ET LE PAIEMENT REQUIS